

Cellule Exécutive



Référentiel de compétences

Agent d'accueil (m/f)

Références:

ROME: 12 112 Agent / agente d'accueil PQ/CCPQ: 7.1.2. Agent(e) d'accueil

Profil sectoriel: CEFORA réceptionniste-téléphoniste

REM : Agent d'accueil (en cours de validation) – Téléphoniste (1211203)

COROME : 1211B Préposé à l'accueil et à l'information

Appellations associées :

- Auxiliaire administratif et d'accueil
- o Employé administratif d'accueil
- o Hôtesse au sol
- o Huissier portier
- o Préposé à l'accueil
- Préposé à l'accueil téléphoniste
- Réceptionniste
- o Réceptionniste téléphoniste
- Standardiste téléphoniste
- Télédispatcher
- Téléphoniste
- Téléphoniste préposé à l'accueil
- Téléphoniste réceptionniste
- o Téléphoniste secrétaire
- Téléphoniste standardiste

Définition du métier :

L'agent(e) d'accueil reçoit, identifie et oriente les visiteurs ou les interlocuteurs téléphoniques en utilisant les techniques d'information et de communication.

L'agent(e) d'accueil peut aussi exécuter des tâches administratives courantes, en utilisant divers outils bureautiques.

Code Métier	Code Métier Type de document		Approuvé par le Codi	Page
AGAC	Référentiel de	Document officiel	2013_10_23	Page 1 sur 3
	compétences			

1. LISTE DES ACTIVITES - CLES ET DES COMPETENCES ASSOCIEES

Cada	A satistité a sié a (mass 40)	Cada	Committee and (2.40/AC)
Code	Activités-clés (max 10)	Code	Compétences (2-10/AC)
01	O1 Gérer l'accès des clients et visiteurs à l'organisation		Identifier les clients / visiteurs et la raison de leur venue
		01.02	Appliquer les procédures d'enregistrement propres à l'organisation
02	O2 Accueillir, renseigner et orienter les clients et visiteurs		Appliquer les techniques générales d'accueil
		02.02	Identifier les activités et compétences des différents services / personnes de l'organisation
		02.03	Répondre à la demande exprimée
03	Réceptionner, filtrer et distribuer des documents.	03.01	Identifier les différents services / personnes de l'organisation
		03.02	Appliquer les procédures de traitement des documents propres à l'organisation
04	04 Réceptionner, filtrer et transférer les appels téléphoniques entrants		Utiliser le combiné ou central téléphonique
		04.02	Appliquer les techniques générales d'accueil téléphonique.
		04.03	Identifier le correspondant et l'objet de l'appel.
		04.04	Identifier les activités et compétences des différents services / personnes de l'organisation
		04.05	Appliquer les procédures d'acheminement des appels en interne
		04.06	Répondre à la demande exprimée.
05	05 Synthétiser et transmettre des messages		Restituer les éléments pertinents d'un message oralement, à l'aide de l'outil informatique ou par écrit
		05.02	Appliquer les procédures de transmission des messages propres à l'organisation
06	06 Exécuter des tâches administratives courantes selon les consignes reçues		Encoder des données à l'aide de l'outil informatique ou par écrit
		06.02	Exécuter les diverses opérations liées au traitement des documents
		06.03	Préparer l'expédition du courrier

2. CONDITIONS D'ACCÈS A L'EMPLOI (si elles existent) :

Néant

Code Métier	Type de document	Statut	Approuvé par le Codi	Page
	Référentiel de compétences	Doc.officiel	2013_10_23	Page 2 sur 3

3. DÉCOUPAGE EN UNITÉS DE COMPÉTENCE

UC 1	Intitulé de l'Unité de compétence n°1 :				
	Accueillir les visiteurs, en ce compris l'accueil téléphonique, et assurer les tâches administratives				
	courantes				
	AC 01	Gérer l'accès des clients et visiteurs à l'organisation			
	AC 02	Accueillir, renseigner et orienter les clients et visiteurs			
	AC 03	Réceptionner, filtrer et distribuer des documents.			
	AC 04	Réceptionner, filtrer et transférer les appels téléphoniques entrants			
	AC 05	Synthétiser et transmettre des messages			
	AC 06	Exécuter des tâches administratives courantes selon les consignes reçues			

Code Métier	Type de document	Statut	Approuvé par le Codi	Page
	Référentiel de compétences	Doc.officiel	2013_10_23	Page 3 sur 3